



## Assemblée générale

Distr. générale  
26 août 2002  
Français  
Original: anglais

### Cinquante-septième session

Point 127 de l'ordre du jour provisoire\*

**Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et des citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994**

**Rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et des citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2001**

**Rapport du Secrétaire général\*\***

### *Résumé*

Le présent rapport contient le septième rapport annuel sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et des citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2001.

\* A/57/150.

\*\* La présentation du présent rapport a été retardée du fait qu'il a fallu procéder à de longues consultations entre le Tribunal et le Siège.



Dans sa résolution 55/226 du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, pour inscription au Compte spécial du Tribunal pénal international pour le Rwanda, un crédit d'un montant brut total de 93 974 800 dollars (montant net : 85 607 600 dollars) pour l'année 2001. Durant la période considérée, les dépenses effectives se sont chiffrées à un montant brut de 96 639 300 dollars (montant net : 87 487 600 dollars), ce qui représente un dépassement d'un montant brut de 2 664 500 dollars (montant net : 1 880 000 dollars). Le dépassement de crédit sera examiné dans le cadre de la résolution sur le financement du Tribunal pour 2003.

## I. Introduction

1. Le présent rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui porte sur l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2001, est présenté conformément à la résolution 49/251 de l'Assemblée générale, en date du 20 juillet 1995. En outre, conformément à la résolution 52/218 de l'Assemblée, en date du 22 décembre 1997, l'annexe I du rapport contient des statistiques détaillées sur le volume de travail reflétant les activités du Tribunal.

2. Au cours de la période considérée, il y a eu au total 340 journées d'audience au cours desquelles les Chambres de première instance ont statué sur 336 requêtes préjudicielles et en cours d'instances, requêtes orales et objections à l'admissibilité d'éléments de preuve. Les Chambres ont tenu des audiences le vendredi, journée qui, précédemment, était réservée pour que les juges puissent se réunir, examiner les requêtes, participer à des délibérations et rédiger des décisions sur les mémoires. Les Chambres ont également exercé un contrôle judiciaire sur les procès en rationalisant le nombre de témoins, imposant des limites au temps consacré à l'audition des témoins, publiant des directives et établissant des calendriers pour les conférences préjudicielles sur la présentation des preuves.

3. Quatre procès concernant 10 accusés se sont ouverts en 2001 et à la fin de l'année, sept procès étaient encore en cours. Un verdict a été rendu dans l'affaire Bagilishema et la Chambre de première instance a rendu son jugement définitif dans les affaires Akayesu, Kayishema et Ruzindana, et Musema.

4. Au cours de l'année considérée, les activités de la Division des enquêtes ont porté sur l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Au cours de l'année 2001, la Division a procédé à un nombre d'arrestations de loin supérieur à celui des années précédentes : 12 accusés ont été localisés et arrêtés dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe. Les délais requis pour transférer les accusés de l'endroit où ils avaient été arrêtés ont été réduits en 2001, les procédures à l'échelle nationale ayant été accélérées. Tous les accusés arrêtés en 2001 sont détenus à Arusha. En conséquence, les procédures concernant la phase préjudicielle ont augmenté par rapport aux projections.

5. Un nouveau greffier adjoint a été nommé en octobre 2001. Cette nomination à un poste important qui était vacant depuis plusieurs mois a renforcé la capacité du Greffier de fournir un appui fiduciaire et juridique aux organes du Tribunal.

6. Le Greffier a lancé une initiative tendant à établir une collaboration institutionnelle entre le Tribunal et l'Organisation de l'unité africaine et a renforcé cette collaboration afin d'accroître l'impact du Tribunal en Afrique. Les relations entre le Tribunal et le Rwanda sont restées positives. Néanmoins, des problèmes se sont posés à la fin de 2001 en ce qui concerne le flux de témoins, essentiellement à charge, en provenance du Rwanda. Se fondant sur des allégations non fondées de maltraitance de témoins venus témoigner au Tribunal, certaines associations de survivants du génocide ont annoncé un boycottage du Tribunal, qui a amené un certain nombre de témoins à charge à refuser de se rendre à Arusha pour y témoigner. Dans deux affaires où ce problème s'est posé, les Chambres de première instance ont rayé les noms de ces témoins de la liste des témoins et le procès s'est déroulé sans interruption.

7. Au total 14 mandats d'arrêt et ordres de transfert ont été transmis à huit États (quatre en Afrique et quatre en Europe) et 12 accusés ont été transférés au siège du Tribunal avec la pleine coopération des États où les accusés avaient été arrêtés. Les États européens sur le territoire desquels les personnes avaient été arrêtées ont continué à payer les frais de leur transfert à Arusha. Le transfert de personnes arrêtées en Afrique a été organisé et achevé par le Tribunal.

8. Dans sept affaires actuellement au stade de la présentation des arguments de la défense devant les Chambres de première instance, un total de 25 témoins à décharge ont été amenés de 24 pays de résidence au siège du Tribunal à Arusha. La Section de l'aide aux victimes et aux témoins (défense) a étendu, avec succès, son réseau opérationnel dans un certain nombre de nouveaux pays, ce qui a grandement contribué à l'exécution du mandat du Tribunal. La Section a mené avec succès des négociations avec les gouvernements des pays où des témoins à décharge étaient domiciliés, notamment des pays où il n'était jamais intervenu précédemment, en vue de la délivrance de documents de voyage provisoires, permettant ainsi aux témoins de se rendre à Arusha puis de retourner dans leur pays. Sans l'appui de ces pays, la majorité des témoins n'auraient jamais pu se rendre au Tribunal ni être entendus par lui.

9. Au cours de la période considérée dans le présent rapport, la Section de l'aide aux victimes et aux témoins (accusation) a été particulièrement active. Au Rwanda, elle a mené plus de 86 missions sur le terrain afin d'établir des contacts initiaux, préparer la documentation, mettre en place des mesures de protection, procéder à une évaluation des menaces pesant sur les témoins, et répondre à leurs préoccupations en matière de sécurité et assurer un suivi après les procès. Au cours de l'année considérée, 420 témoins, aussi bien à Arusha qu'à Kigali, y compris des personnes ayant déjà témoigné dans des affaires précédentes qui continuaient de bénéficier de l'aide et de la protection de la Section, ont bénéficié de soins médicaux et de médicaments pendant la période de leur témoignage.

10. La réforme du programme d'assistance judiciaire du Tribunal a été l'une des principales priorités du Greffe au cours de la période considérée et était destinée à assurer que la nomination des membres des équipes de la défense n'ait de répercussions négatives sur l'intégrité du processus judiciaire. Des procédures internes ont été mises en place pour renforcer le processus de récusation des membres des équipes de la défense avant leur nomination en qualité d'enquêteur/assistant. À cet égard, les contrats de trois enquêteurs de la défense ont été annulés ou non renouvelés dans des affaires où le Greffe avait de sérieuses raisons de croire que les enquêteurs de la défense avaient été impliqués dans le génocide ou étaient visés par le Procureur du Tribunal. Un autre enquêteur de la défense a été suspendu en attendant une enquête plus poussée sur ses antécédents.

11. La Section chargée de la liaison avec les avocats et de la gestion du centre de détention a examiné la question du partage d'honoraires et des mesures ont été prises pour éliminer les abus du système d'assistance judiciaire. Au nombre de ces mesures figurent la mise en place d'un système permettant de suivre de près et de limiter le nombre et la valeur des cadeaux reçus par des détenus, le projet d'amendement au Code de conduite tendant à interdire explicitement le partage d'honoraires et le licenciement d'un conseil de la défense au Tribunal pour pratiques financières malhonnêtes. En outre, un groupe de travail a été créé pour améliorer le

programme d'assistance judiciaire afin d'assurer l'utilisation judicieuse des ressources et la protection de l'intégrité du processus judiciaire du Tribunal.

12. Les paragraphes qui précèdent constituent un résumé succinct des principales activités du Tribunal en 2001. On trouvera dans les pages qui suivent les résultats financiers précis des initiatives menées à bien au cours de la période considérée.

## II. Rapport sur l'exécution du budget de 2001

Tableau 1  
**Crédits ouverts et dépenses**  
(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Objet de dépense</i>  | <i>Crédits ouverts</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écart</i>     | <i>Pourcentage</i> |
|--|------------------------|-----------------|------------------|--------------------|
| Postes (déduction faite des contributions du personnel)            | 60 589,4               | 56 790,0        | 3 799,4          | 6,3                |
| Autres dépenses de personnel                                       | 1 800,0                | 1 875,9         | (75,9)           | (4,2)              |
| Traitements et indemnités des juges                                | 1 976,1                | 2 086,8         | (110,7)          | (5,6)              |
| Consultants et experts   | 446,5                  | 210,3           | 236,2            | 52,9               |
| Voyages  | 1 668,6                | 1 888,7         | (220,1)          | (13,2)             |
| Services contractuels  | 7 631,8                | 14 187,3        | (6 555,5)        | (85,9)             |
| Frais généraux de fonctionnement                                   | 6 075,2                | 6 006,4         | 68,8             | 1,1                |
| Dépenses de représentation   | 4,0                    | 4,8             | (0,8)            | (20,0)             |
| Fournitures et accessoires   | 1 493,7                | 1 111,4         | 382,3            | 25,6               |
| Mobilier et matériel   | 2 680,9                | 2 363,4         | 317,5            | 11,8               |
| Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux | 1 025,4                | 636,9           | 388,5            | 37,9               |
| Subventions et contributions                                       | 216,0                  | 325,7           | (109,7)          | (50,8)             |
| Contributions du personnel   | 8 367,2                | 9 151,7         | (784,5)          | (9,4)              |
| <b>Total (montant brut)</b>  | <b>93 974,8</b>        | <b>96 639,3</b> | <b>(2 664,5)</b> | <b>(2,8)</b>       |
| Recettes provenant des contributions du personnel                  | 8 367,2                | 9 151,7         | (784,5)          | (9,4)              |
| <b>Total (montant net)</b>   | <b>85 607,6</b>        | <b>87 487,6</b> | <b>(1 880,0)</b> | <b>(2,2)</b>       |

13. Comme il est indiqué au tableau 1, en 2001, les dépenses se sont élevées au total à un montant brut de 96 639 300 dollars (montant net : 87 487 600 dollars) alors que dans sa résolution 55/226 du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale avait ouvert un crédit d'un montant brut de 93 974 800 dollars (montant net : 85 607 600 dollars).

14. Le déficit d'un montant de 1 880 000 dollars au 31 décembre 2001 résulte de dépassements de crédits au titre des chambres (27 000 dollars) et du Greffe (3 751 700 dollars), compensés par des économies d'un montant de 1 898 700 dollars au titre du Bureau du Procureur (voir tableau 2). On trouvera ci-après une ventilation des dépenses engagées par les organes du Tribunal.

Tableau 2  
**Crédits ouverts et dépenses, par organe du Tribunal**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Organe</i>                                     | <i>Crédits ouverts</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écart</i>     | <i>Pourcentage</i> |
|---|------------------------|-----------------|------------------|--------------------|
| Chambres  | 2 120,2                | 2 147,2         | (27,0)           | (1,3)              |
| Bureau du Procureur                               | 21 609,4               | 19 710,7        | 1 898,7          | 8,8                |
| Greffé  | 61 878,0               | 65 629,7        | (3 751,7)        | (6,1)              |
| <b>Total (montant brut)</b>                       | <b>93 974,8</b>        | <b>96 639,3</b> | <b>(2 664,5)</b> | <b>(2,8)</b>       |
| Recettes provenant des contributions du personnel | 8 367,2                | 9 151,7         | (784,5)          | (9,4)              |
| <b>Total (montant net)</b>                        | <b>85 607,6</b>        | <b>87 487,6</b> | <b>(1 880,0)</b> | <b>(2,2)</b>       |

Tableau 3

**Chambres**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Objet de dépense</i>  | <i>Crédits ouverts</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écart</i>  | <i>Pourcentage</i> |
|--|------------------------|-----------------|---------------|--------------------|
| Traitements et indemnités des juges (y compris les dépenses communes de personnel) | 1 976,1                | 2 086,8         | (110,7)       | (5,6)              |
| Voyages  | 144,1                  | 60,4            | 83,7          | 58,1               |
| Contributions du personnel   | 0,0                    | 0,0             | 0,0           | 0,0                |
| <b>Total (montant brut)</b>  | <b>2 120,2</b>         | <b>2 147,2</b>  | <b>(27,0)</b> | <b>(1,3)</b>       |
| Recettes provenant des contributions du personnel                                  | 0,0                    | 0,0             | 0,0           | 0,0                |
| <b>Total (montant net)</b>   | <b>2 120,2</b>         | <b>2 147,2</b>  | <b>(27,0)</b> | <b>(1,3)</b>       |

15. L'augmentation des dépenses d'un montant de 27 000 dollars au titre des Chambres résulte d'un dépassement au titre des traitements et indemnités des juges (110 700 dollars), compensé en partie par les économies au titre des voyages (83 700 dollars) (voir tableau 3)

**Traitements et indemnités des juges (dépassement : 110 700 dollars)**

16. Ce dépassement est en partie le résultat d'économies de 61 100 dollars réalisées grâce à l'arrivée tardive de trois juges pour remplacer deux juges nommés à la Chambre d'appel et feu le juge Kama, dont le décès prématuré a permis de réaliser des économies supplémentaires de 11 400 dollars, d'économies d'un montant de 10 900 dollars au titre du congé dans les foyers et des voyages à ce titre, et d'économies d'un montant de 500 dollars au titre de l'indemnité spéciale versée au Vice-Président pour chaque journée pendant laquelle il fait office de président. Ces économies ont été en partie annulées par une augmentation au titre des pensions (34 400 dollars) versées aux juges et des frais de réinstallation (44 100 dollars). La nomination et la réinstallation de deux juges siégeant à la Chambre d'appel à La Haye ainsi que la nomination de leurs remplaçants et celle du remplaçant de feu le

Président du Tribunal à Arusha ont entraîné une augmentation au titre des primes d'affectation, des voyages et l'expédition des effets personnels (116 100 dollars).

#### **Voyages (économie : 83 700 dollars)**

17. La réduction d'un montant de 83 700 dollars au titre des voyages résulte d'économies réalisées à l'occasion de la réunion des juges des Chambres de première instance des Tribunaux internationaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie au Trinity College à Dublin, d'un montant de 28 000 dollars, et d'économies supplémentaires d'un montant de 65 600 dollars résultant d'une réduction du nombre de voyages supplémentaires à Arusha à l'occasion d'appels et de la session plénière. Ces économies ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires au titre des voyages des juges à Kigali (8 200 dollars) et un léger dépassement de crédit au titre des voyages du Président (1 700 dollars).

Tableau 4

#### **Bureau du Procureur**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Objet de dépense</i>                                 | <i>Crédits ouverts</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Écart</i>   | <i>Pourcentage</i> |
|---|------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
| Postes (déduction faite des contributions du personnel) | 20 087,6               | 18 150,5        | 1 937,1        | 9,6                |
| Consultants et experts                                  | 195,1                  | 132,4           | 62,7           | 32,1               |
| Voyages   | 938,7                  | 1 219,0         | (280,3)        | (29,9)             |
| Frais généraux de fonctionnement                        | 388,0                  | 208,8           | 179,2          | 46,2               |
| Contributions du personnel                              | 2 992,9                | 3 016,4         | (23,5)         | (0,8)              |
| <b>Total (montant brut)</b>                             | <b>24 602,3</b>        | <b>22 727,1</b> | <b>1 875,2</b> | <b>7,6</b>         |
| Recettes provenant des contributions du personnel       | 2 992,9                | 3 016,4         | (23,5)         | (0,8)              |
| <b>Total (montant net)</b>                              | <b>21 609,4</b>        | <b>19 710,7</b> | <b>1 898,7</b> | <b>8,8</b>         |

18. Les économies d'un montant total de 1 898 700 dollars réalisées au titre du Bureau du Procureur résultent d'économies nettes réalisées au titre des postes (1 937 100 dollars), des consultants et experts (62 700 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (179 200 dollars). Ces économies ont été en partie annulées par un dépassement au titre des voyages (280 300 dollars)

#### **Postes (économie : 1 937 100 dollars)**

19. L'économie enregistrée au titre des postes est due à des taux de vacance de postes plus élevés que prévu au Tribunal pendant la période considérée. Le budget prévoyait un taux de vacance de postes de 19 % dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de 13 % dans celle des services généraux et catégories apparentées pour les postes existants et de 60 % dans la catégorie des administrateurs et de 50 % dans les services généraux pour les nouveaux postes. Le taux de vacance de postes effectif à la fin de la période était de 26 %. Au 31 décembre 2001, 54 postes au total n'étaient pas pourvus. La moyenne mensuelle effective était de 41 postes vacants dans la catégorie des administrateurs

et de 13 postes vacants dans la catégorie des services généraux, ce qui a entraîné des économies au titre de cette rubrique.

**Consultants (économie : 62 700 dollars)**

20. Les économies réalisées à cette rubrique sont imputables au fait que les témoins experts qui ont comparu devant le Tribunal ont été moins nombreux que prévu. Au cours de la période, quatre témoins experts seulement ont été convoqués par le Procureur pour les six procès au lieu des 24 témoins experts prévus, et le recrutement pendant une vingtaine de jours de cinq consultants/experts au lieu des six prévus a permis de réaliser des économies supplémentaires.

**Frais de voyage (dépassement : 280 300 dollars)**

21. L'augmentation des frais de voyage est due en partie aux missions entreprises par le Bureau du Procureur (74 200 dollars). En outre, les équipes d'enquêteurs ont effectué de nombreux déplacements à l'intérieur du Rwanda ainsi que pour se rendre dans des pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient pour identifier et interroger des témoins et des suspects. Le nombre effectif de déplacements effectués par les équipes a été de 761 à l'intérieur du Rwanda, par rapport au nombre prévu de 400, et de 80 à l'extérieur du pays, par rapport au nombre estimatif de 73 (244 300 dollars). Ces dépassements ont été compensés en partie par des économies de 38 200 dollars concernant les équipes de recherche qui n'ont effectué que sept déplacements en Europe et en Amérique du Nord d'une durée moyenne de 25 jours, par rapport aux estimations de 10 voyages d'une durée de 35 jours. Au total, 18 déplacements ont été effectués à Nairobi et 11 dans d'autres parties de l'Afrique, par rapport au nombre prévu de 20 et 16 voyages, respectivement.

**Frais généraux de fonctionnement (économie : 179 200 dollars)**

22. La réduction enregistrée à cette rubrique est directement due au nombre moins élevé que prévu des missions effectuées par les équipes de recherche en Europe et en Afrique, et au fait qu'elles ont limité leurs enquêtes aux endroits où se trouvent probablement certains suspects de haut rang.

**Contributions du personnel (dépassement : 23 500 dollars)**

23. Les normes utilisées lors de l'élaboration du document sur le budget étaient inférieures à ce qui s'était effectivement passé pendant la période, ce qui a entraîné un dépassement au titre de cette rubrique.

Tableau 5  
Greffé

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Objet de dépense</i>  | <i>Crédits ouverts</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Dépassement/ économie</i> | <i>Différence (pourcentage)</i> |
|--|------------------------|-----------------|------------------------------|---------------------------------|
| Postes (après déduction des contributions du personnel)            | 40 501,8               | 38 639,5        | 1 862,3                      | 4,6                             |
| Autres dépenses de personnel                                       | 1 800,0                | 1 875,9         | (75,9)                       | (4,2)                           |
| Consultants et experts   | 251,4                  | 77,9            | 173,5                        | 69,0                            |
| Voyages du personnel   | 585,8                  | 609,3           | (23,5)                       | (4,0)                           |
| Services contractuels  | 7 631,8                | 14 187,3        | (6 555,5)                    | (85,9)                          |
| Frais généraux de fonctionnement                                   | 5 687,2                | 5 797,6         | (110,4)                      | (1,9)                           |
| Dépenses de représentation   | 4,0                    | 4,8             | (0,8)                        | (20,0)                          |
| Fournitures et accessoires   | 1 493,7                | 1 111,4         | 382,3                        | 25,6                            |
| Mobilier et matériel   | 2 680,9                | 2 363,4         | 317,5                        | 11,8                            |
| Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux | 1 025,4                | 636,9           | 388,5                        | 37,9                            |
| Subventions et contributions                                       | 216,0                  | 325,7           | (109,7)                      | (50,8)                          |
| Contributions du personnel   | 5 374,3                | 6 135,4         | (761,1)                      | (14,2)                          |
| <b>Total, dépenses (montant brut)</b>                              | <b>67 252,3</b>        | <b>71 765,1</b> | <b>(4 512,8)</b>             | <b>(6,7)</b>                    |
| Recettes provenant des contributions du personnel                  | <b>5 374,3</b>         | <b>6 135,4</b>  | <b>(761,1)</b>               | <b>(14,2)</b>                   |
| <b>Total (montant net)</b>   | <b>61 878,0</b>        | <b>65 629,7</b> | <b>(3 751,7)</b>             | <b>(6,1)</b>                    |

24. L'augmentation nette de 3 751 700 dollars qui apparaît pour le Greffé est due aux dépassements de crédit pour les autres dépenses de personnel (75 900 dollars), les services contractuels (6 555 500 dollars), les frais généraux de fonctionnement (110 400 dollars), les voyages (23 500 dollars), les dépenses de représentation (800 dollars), les subventions et contributions (109 700 dollars) et les contributions du personnel (761 100 dollars). Cela a été compensé en partie par des économies réalisées aux rubriques postes (1 862 300 dollars), consultants et experts (173 500 dollars), fournitures et accessoires (382 300 dollars), mobilier et matériel (317 500 dollars) et travaux de construction, transformation et amélioration des locaux (388 500 dollars).

#### Postes (économie : 1 862 300 dollars)

25. L'économie enregistrée à la rubrique postes est due principalement à un taux de vacance de postes élevé au cours de la période. Le budget prévoyait un taux de vacance de postes de 19 % dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de 13 % dans la catégorie des services généraux et catégories apparentées pour les postes existants, et de 60 % dans la catégorie des administrateurs et 50 % dans la catégorie des services généraux pour les nouveaux postes. Le taux de vacance global effectif à la fin de la période était de 15 %. Au 31 décembre 2001, 97 postes n'étaient pas pourvus. La moyenne mensuelle effective

était de 38 postes vacants dans la catégorie des administrateurs et de 59 postes vacants dans la catégorie des services généraux, ce qui a entraîné des économies au titre de cette rubrique.

**Autres dépenses de personnel (dépassement : 75 900 dollars)**

26. L'augmentation qui apparaît à cette rubrique est due à des besoins supplémentaires en personnel temporaire qui ont entraîné des dépenses imprévues pour des spécialistes de l'introduction des données au Groupe des éléments de preuve et pour du personnel d'appui en vue de l'inventaire de fin d'année ainsi que des dépenses pour des services de conférence supplémentaires au Siège (20 000 dollars). Le traitement tardif des paiements au titre des heures supplémentaires pour 2000 et des dépenses additionnelles au titre des heures supplémentaires au Siège et sur le terrain ont contribué à une augmentation des dépenses liées aux heures supplémentaires (55 900 dollars).

**Consultants (économie : 173 500 dollars)**

27. Les économies réalisées à cette rubrique sont imputables au fait que les témoins experts qui ont comparu devant les Chambres ont été moins nombreux que prévu. Il avait été prévu que 20 témoins experts de la défense seraient convoqués pendant la période. Toutefois, étant donné que deux procès seulement sont parvenus au stade de la défense en 2001, deux témoins experts ont été convoqués à Arusha pour des activités sur le terrain et trois pour des procès.

**Frais de voyage (dépassement : 23 500 dollars)**

28. L'augmentation enregistrée au titre des voyages autorisés pour le Greffe est due à des frais de voyage supplémentaires pour les déplacements du Greffier et de ses collègues (215 800 dollars), qui ont été compensés dans une large mesure par des économies de 183 500 dollars réalisées au titre des frais de voyage des témoins et des économies additionnelles de 8 800 dollars pour les frais de voyage des vérificateurs internes des comptes à partir du Siège.

**Services contractuels (dépassement : 6 555 500 dollars)**

29. L'augmentation des ressources est due à des besoins financiers supplémentaires pour les honoraires des avocats de la défense (au total, 5 967 300 dollars), qui sont imputables en partie à des honoraires (1 685 700 dollars) pour des services rendus en 2000 pour lesquels les demandes de rémunérations n'ont été soumises et traitées qu'à la fin de 2001, et à de nouvelles dépenses en 2001 pour les équipes de la défense (4 281 600 dollars), en particulier pour la phase préparatoire des procès, qui ont été plus élevées que prévu. Le nombre de conseils principaux et de coconseils est passé de 46 en 2000 à 79 en 2001, ce qui était supérieur au nombre de 59 qui était prévu dans le budget pour les stades de la préparation des procès et des appels. Seize autres conseils principaux et coconseils s'occupaient des procès en cours. Étant donné les préoccupations concernant les coûts liés aux avocats de la défense, un groupe a été créé afin d'examiner le régime existant et de formuler des recommandations en vue d'améliorer les arrangements. Le groupe n'a pas encore achevé ses travaux. Entre-temps, des contrôles ont été mis en place afin d'assurer que l'on tienne compte des obligations financières dès qu'un nouvel engagement est pris. Cela permettra de mieux contrôler les coûts futurs. Les augmentations des frais

de voyage des avocats de la défense (au total, 307 800 dollars) sont imputables en partie à des dépenses (156 100 dollars) encourues en 2000 pour lesquelles les demandes de remboursement n'ont été soumises et traitées qu'en 2001 et à un plus grand nombre d'avocats se rendant à Arusha (151 700 dollars). Les dépenses supplémentaires pour les frais de voyage des enquêteurs de la défense et de leurs assistants (au total, 717 500 dollars) étaient imputables en partie à des frais de voyage encourus en 2000 dont les demandes de remboursement ont été soumises et traitées en 2001 (140 500 dollars) ainsi qu'à une augmentation des frais de voyage (577 000 dollars) des enquêteurs et de leurs assistants, dont le nombre est passé de 84 en 2000 à 106 en 2001, alors que le nombre prévu pour 2001 était de 54.

30. Ce dépassement de crédit a été compensé en partie par des économies de 166 100 dollars au titre des services contractuels de sécurité découlant du recrutement sous contrat d'un nombre moins élevé que prévu de gardes de sécurité et de dépenses locales de sécurité plus faibles que prévu pour les activités et projets spéciaux; des économies de 23 800 dollars pour les services d'imprimerie imputables à une réduction des dépenses pour l'impression des deux jugements prononcés en 2001 ainsi qu'une réduction de la demande pour l'impression de formules administratives; des économies de 39 600 dollars provenant d'une réduction du nombre de cours organisés à Arusha et également du financement de certains programmes de formation au moyen de ressources extrabudgétaires; des économies de 50 000 dollars dues au nombre limité de traductions contractuelles demandées par les avocats de la défense; et des économies nettes de 157 600 dollars pour d'autres services contractuels, comprenant un léger dépassement de crédit (1 700 dollars) pour les frais de voyage des vérificateurs externes des comptes du Tribunal, compensé par des économies de 10 300 dollars au titre des redevances pour la maintenance du logiciel TRIM; des économies de 64 800 dollars au titre des redevances pour le système de comptabilité Sun; des économies de 8 500 dollars dues à une baisse du montant des primes d'assurance de responsabilité civile contre des tiers; une réduction des dépenses de 18 000 dollars pour les services de blanchissage et de nettoyage; et des économies de 57 700 dollars au titre des services médicaux, étant donné que les nouveaux détenus n'ont pas eu besoin de traitements, de tests et de frais d'hospitalisation coûteux par rapport à l'expérience des années précédentes.

#### **Dépenses de représentation (dépassement : 800 dollars)**

31. Le dépassement de 800 dollars est imputable à une augmentation des dépenses pour des réceptions officielles.

#### **Frais généraux de fonctionnement (dépassement : 110 400 dollars)**

32. L'augmentation des ressources nécessaires (110 400 dollars) enregistrée à cette rubrique est due à un dépassement de crédit (717 500 dollars) pour les frais de télécommunications, et en particulier les appels à longue distance utilisant le réseau par satellite, une augmentation du loyer des locaux (134 500 dollars) et des dépenses supplémentaires pour le fret (57 900 dollars) et les frais bancaires (72 700 dollars).

33. Ces augmentations ont été compensées en partie par des économies d'un total de 872 200 dollars dues aux réductions suivantes : une réduction du coût des services de valise diplomatique et de messagerie (20 500 dollars); une baisse du coût des services publics de distribution (197 600 dollars); une réduction des coûts

due principalement à l'utilisation de services aériens commerciaux pour le transport des suspects et des détenus et à une réduction des dépenses dans le cadre du contrat actuel de location d'aéronefs (268 900 dollars); une réduction des dépenses pour les polices d'assurance générale (30 000 dollars); des économies réalisées au titre de l'exécution des sentences (190 200 dollars); une baisse du coût des services divers (44 700 dollars); et une diminution des dépenses pour la protection et l'appui des témoins (120 300 dollars) due au fait que les témoins comparaisant devant les Chambres ont été moins nombreux que prévu, à des périodes plus longues de contre-interrogatoire, au petit nombre d'affaires qui sont parvenues au stade de la défense du procès et à un nombre réduit de demandes de changement de lieu.

**Fournitures et accessoires (économie : 382 300 dollars)**

34. Les économies de 382 300 dollars réalisées à la rubrique fournitures et accessoires concernent des réductions des dépenses pour les articles de papeterie et les fournitures de bureau (10 300 dollars), les fournitures et articles consommables pour le traitement électronique de l'information (16 100 dollars), l'entretien, les réparations et les pièces de rechange pour le mobilier et matériel (66 300 dollars), les ouvrages et périodiques pour la bibliothèque (42 800 dollars), les fournitures audiovisuelles (31 900 dollars), les articles destinés aux services de sécurité et sûreté (56 200 dollars), les fournitures pour la préservation des éléments de preuve (5 000 dollars), les vêtements pour les détenus et témoins (14 500 dollars), les fournitures médicales (21 400 dollars), les denrées alimentaires et rations pour les détenus (35 900 dollars), et l'essence, l'huile et les lubrifiants (107 200 dollars). Ces économies ont été compensées par des augmentations au titre des abonnements (17 800 dollars) et des fournitures diverses (7 500 dollars) pour lesquelles aucun crédit n'avait été ouvert dans le budget.

**Mobilier et matériel (économie : 317 500 dollars)**

35. La baisse des ressources nécessaires est liée aux économies réalisées en ce qui concerne le mobilier et les accessoires de bureau (12 700 dollars) et l'acquisition d'un nouveau matériel de bureautique (77 600 dollars), de matériel de communications (435 800 dollars), de matériel audiovisuel (30 300 dollars) et de matériel de transport (44 000 dollars). Ces économies ont été compensées en partie par des dépenses supplémentaires au titre des pièces détachées pour les véhicules (14 700 dollars) et du matériel divers (268 200 dollars).

**Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux (économie : 388 500 dollars)**

36. Les économies sont dues en partie à la décision de construire des installations supplémentaires à l'intérieur des locaux actuels du Centre de détention de l'ONU, ce qui a entraîné une réduction des coûts de 69 000 dollars. En outre, des économies de 121 500 dollars ont été réalisées lorsque la taille des projets de construction dans l'enceinte du Tribunal a été réduite pour tenir compte des besoins en matière d'espace, et des économies supplémentaires de 37 700 dollars ont été obtenues grâce à la décision d'installer des dispositifs d'approvisionnement ininterrompus en électricité pour les ordinateurs au lieu de modifier les circuits électriques du bâtiment de l'hôtel Amarhoru à Kigali. Les économies réalisées au titre des projets de construction en cours et des projets différés ont encore réduit les ressources nécessaires de 38 600 dollars et des engagements reportés de la période précédente

s'élevant à 164 200 dollars ont été réglés, ce qui a compensé le dépassement de crédit imputable à la rénovation de la cafétéria et de la bibliothèque du Centre de détention de l'ONU (33 100 dollars) et à la construction d'un poste de sécurité avec moyens de détection au Centre de détention (9 400 dollars).

**Subventions et contributions (dépassement : 109 700 dollars)**

37. L'augmentation au titre de cette rubrique était due au fait que des factures avaient été soumises tardivement en 2001 pour la part du Tribunal dans les dépenses de fonctionnement des services de sécurité et du dispensaire à Kigali pour des services fournis en 2000.

**Contributions du personnel (dépassement : 761 100 dollars)**

38. Les normes utilisées lors de l'élaboration du document budgétaire étaient inférieures à la situation réelle au cours de la période, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses à cette rubrique.

### **III. Décision à prendre par l'Assemblée générale**

39. **L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à noter également que le financement du déficit créé par les dépassements de crédits en 2001 sera traité dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2002-2003 lors de l'élaboration des éléments de la résolution relative au financement du Tribunal en 2003.**

## Annexe I

### Indicateurs de résultats, 2001

| <i>Indicateurs de résultats</i>  | <i>2001<br/>Projections<sup>a</sup></i> | <i>2001<br/>Chiffres effectifs</i> |
|--|---|------------------------------------|
| <b>Chambres</b>  |   |                                    |
| Procès   | 7                                       | 7                                  |
| Appels (sur le fond et interlocutoires)                                      | 40                                      | 23                                 |
| Journées d'audience  | 450                                     | 340                                |
| Journées de séance plénière  | 9                                       | 1                                  |
| <b>Bureau du Procureur</b>   |   |                                    |
| Nombre d'enquêtes  | 200                                     | 95                                 |
| Actes d'accusation (nombre cumulatif depuis 1995)                            | 100                                     | 77                                 |
| Missions   | 740                                     | 794                                |
| Témoins interrogés   | 850                                     | 860                                |
| Dépositions obtenues   | 850                                     | 827                                |
| Arrestations   | 12                                      | 12                                 |
| <i>Division des poursuites</i>   |   |                                    |
| Requêtes/demandes/réponses   | 160                                     | 262                                |
| Procès en préparation  | 9                                       | 12                                 |
| Procès en cours  | 6                                       | 7                                  |
| Procès terminés  | 4                                       | 4                                  |
| Verdicts   | 4                                       | 1                                  |
| Appels   | 28                                      | 8                                  |
| Admissions de culpabilité  | –                                       | –                                  |
| <i>Section du traitement des informations et des éléments de preuve</i>      |   |                                    |
| Documents indexés  | 12 000                                  | 141 397                            |
| <b>Greffe</b>  |   |                                    |
| <i>Presse et information</i>   |   |                                    |
| Représentants des médias inscrits sur la liste de distribution               | 1 250                                   | 862                                |
| Communiqués de presse publiés  | 120                                     | 115                                |
| Demandes d'informations par téléphone ou de documents (émanant de la presse) | 1 500                                   | 1440                               |
| Demandes d'informations par téléphone ou de documents (émanant du public)    | 1 000                                   | 1 080                              |
| Visites organisées d'universitaires, d'autres groupes                        | 100                                     | 116                                |
| Bulletins d'information  | 2                                       | 2                                  |
| Journalistes accrédités  | 80                                      | 96                                 |
| Expositions de photographies   | 12                                      | 10                                 |
| Ateliers/séminaires  | 6                                       | 10                                 |

| <i>Indicateurs de résultats</i>   | <i>2001<br/>Projections<sup>a</sup></i> | <i>2001<br/>Chiffres effectifs</i> |
|---|---|------------------------------------|
| <i>Section du service des audiences</i>   |   |                                    |
| Audiences   | 450                                     | 340                                |
| Nombre de pages de procès-verbaux   | 60 000                                  | 89 966                             |
| Nombre de documents produits  | 5 500                                   | 15 225                             |
| Procès desservis  | 7                                       | 7                                  |
| Nombre d'enregistrements électroniques traités  | 6 000                                   | 6 228                              |
| Nombre de pièces à conviction présentées pour les appels                                      | 6 000                                   | 2 720                              |
| Nombre de calendriers judiciaires publiés   | 100                                     | 49                                 |
| <i>Section de l'aide aux victimes et aux témoins – Accusation</i>                             |   |                                    |
| Témoins   | 240                                     | 155                                |
| Journées de comparution de témoins  | 2 500                                   | 4 071                              |
| Demandes de réinstallation  | 37                                      | 2                                  |
| Témoins appelant une protection supplémentaire  | 53                                      | 38                                 |
| Témoins appelant des mesures d'aide spéciale  |   |                                    |
| Aide médicale et psychologique  | 177                                     | 90                                 |
| Vêtements, etc.   | 210                                     | 120                                |
| Résidences protégées  | 2                                       | 2                                  |
| <i>Section de l'aide aux victimes et aux témoins – Défense</i>                                |   |                                    |
| Témoins   | 100                                     | 25                                 |
| Journées de comparution de témoins  | 900                                     | 253                                |
| Demandes de réinstallation  | 15                                      | 4                                  |
| Témoins appelant une protection supplémentaire  | 33                                      | 25                                 |
| Témoins appelant des mesures d'aide spéciale  |   |                                    |
| Aide médicale et psychologique  | 50                                      | 25                                 |
| Vêtements, etc.   | 72                                      | 25                                 |
| Résidences protégées  | 2                                       | 2                                  |
| <i>Section chargée de la liaison avec les avocats et de la gestion du Centre de détention</i> |   |                                    |
| Nombre de conseils  | 90                                      | 95                                 |
| Membres supplémentaires de la défense   | 120                                     | 334                                |
| Nombre maximum de détenus   | 55                                      | 52                                 |
| <i>Section des services juridiques généraux et de l'appui aux Chambres</i>                    |   |                                    |
| Jugements définitifs (en anglais et en français)  | 7                                       | 2                                  |
| Décisions de justice (en anglais et en français)  | 400                                     | 375                                |
| Mandats d'arrêt (en anglais et en français)   | 20                                      | 14                                 |
| Confirmation d'actes d'accusation (en anglais et en français)                                 | 8                                       | 17                                 |
| Décisions prises en vertu de l'article 40 bis du règlement (en anglais et en français)        | 3                                       | 3                                  |
| Nombre de dossiers juridiques   | 8                                       | 10                                 |

| <i>Indicateurs de résultats</i>  | <i>2001<br/>Projections<sup>a</sup></i> | <i>2001<br/>Chiffres effectifs</i> |
|--|---|------------------------------------|
| Nombre de mémoires   | 500                                     | 491                                |
| Nombre de séances plénières assurées   | 1                                       | 1                                  |
| Rapport annuel   | 1                                       | 1                                  |
| Annuaire   | 1                                       | 0                                  |
| <i>Bibliothèque</i>  |   |                                    |
| Achat d'ouvrages et de documents pour la bibliothèque  | 2 500                                   | 3 300                              |
| Abonnements à des revues et CD-ROM   | 100                                     | 90                                 |
| Journaux/périodiques   | 30                                      | 15                                 |
| <i>Traitement de l'information</i>   |   |                                    |
| Indexation/catalogage  | 3 000                                   | 1 750                              |
| <i>Services de référence (diffusion d'informations)</i>  |   |                                    |
| Demandes de références (en personne, par écrit et par téléphone)                               |   |                                    |
| Arusha   | 15 300                                  | 18 774                             |
| Kigali   | 4 000                                   | 6 000                              |
| Nombre d'utilisateurs de la bibliothèque   |   |                                    |
| Arusha   | 8 550                                   | 6 240                              |
| Kigali – Centre d'information  | 6 000                                   | 7 000                              |
| <i>Produits d'information</i>  |   |                                    |
| Bibliographies hebdomadaires   | 45                                      | 45                                 |
| Bibliographies trimestrielles  | 4                                       | 4                                  |
| Bulletins d'information quotidiens (par courrier électronique)                                 | 45                                      | 220                                |
| Documents de base et jurisprudence sur CD-ROM  | 1                                       | 1                                  |
| <b>Division de l'administration</b>  |   |                                    |
| <i>Section du personnel</i>  |   |                                    |
| Tableau d'effectifs  | 850                                     | 872                                |
| Candidatures reçues et examinées   | 5 000                                   | 11 500                             |
| Contrats de louage de services   | 110                                     | 135                                |
| Offres d'engagement  | 150                                     | 116                                |
| Tests préliminaires  | 125                                     | 537                                |
| Cours de formation   | 85                                      | 143                                |
| <i>Section des finances</i>  |   |                                    |
| Effectifs figurant sur les états de paie (budget ordinaire, fonds extrabudgétaires et projets) |   |                                    |
| Personnel local  | 329                                     | 372                                |
| Personnel international (portion locale de la rémunération)                                    | 578                                     | 442                                |
| Nombre de bordereaux de décaissement   | 8 850                                   | 9 761                              |
| Nombre de chèques émis   | 17 680                                  | 17 491                             |
| Nombre de reçus officiels établis  | 1 245                                   | 3 239                              |
| Nombre d'états financiers  | 12                                      | 12                                 |
| Nombre de rapports sur l'exécution du budget   | 12                                      | 12                                 |

| <i>Indicateurs de résultats</i>   | <i>2001<br/>Projections<sup>a</sup></i> | <i>2001<br/>Chiffres effectifs</i> |
|---|---|------------------------------------|
| <b>Section des services généraux</b>  |   |                                    |
| <i>Gestion des bâtiments</i>  |   |                                    |
| Gros travaux achevés  | 1 730                                   | 1 716                              |
| Gros projets d'entretien  | 12                                      | 9                                  |
| Réparation et installation électriques  | 600                                     | 588                                |
| <i>Télécopies, valise et courrier du Greffe</i>                                 |   |                                    |
| Reçus   | 54 000                                  | 50 979                             |
| Envoyés   | 60 000                                  | 57 952                             |
| Nombre d'articles reçus par la valise   | 1 500                                   | 848                                |
| Nombre d'articles envoyés par la valise   | 1 500                                   | 593                                |
| Demandes de visa ou permis de résidence   | 600                                     | 847                                |
| Nombre de bons de commande (PRO.6)  | 400                                     | 596                                |
| Expéditions à l'occasion de nominations   | 45                                      | 73                                 |
| Expéditions à l'occasion de rapatriements                                       | 35                                      | 27                                 |
| Expéditions à l'occasion de congés dans les foyers                              | 250                                     | 982                                |
| <i>Opérations aériennes</i>   |   |                                    |
| Nombre de vols  | 350                                     | 304                                |
| Nombre de passagers   | 1 600                                   | 1 483                              |
| Nombre d'articles transportés : valise, marchandises, bagages                   | 2 000                                   | 2 880                              |
| <i>Voyages</i>  |   |                                    |
| Demandes d'autorisation de voyage examinées                                     | 800                                     | 1 078                              |
| Factures  | 480                                     | 825                                |
| <i>Achats</i>   |   |                                    |
| Commandes passées   | 480                                     | 571                                |
| Contrats signés   | 34                                      | 26                                 |
| Contrats examinés par le Comité local des marchés                               | 20                                      | 50                                 |
| Contrats examinés par le Comité des marchés du siège                            | 6                                       | 5                                  |
| <b>Section des communications et systèmes d'information/technologie/gestion</b> |   |                                    |
| Appui au réseau local   | 6                                       | 2                                  |
| Connexions au réseau local  | 1 592                                   | 1 000                              |
| Appels au service de dépannage  | 27 630                                  | 13 200                             |
| Appels au service de dépannage par préposé                                      | 8 268                                   | 2 640                              |
| Service de dépannage – ordinateurs installés                                    | 1 500                                   | 1 800                              |
| Nombre d'audiences avec enregistrement audio et vidéo                           | 350                                     | 524                                |
| Raccordements PABX  | 1 220                                   | 1 083                              |
| Demandes d'installation de nouveaux postes/de déplacement de postes             | 770                                     | 1 091                              |
| Dépannage (communications)  | 1 800                                   | 2 730                              |
| Nombre de demandes adressées au service de dépannage                            | 5 000                                   | 15 313                             |

| <i>Indicateurs de résultats</i>   | <i>2001<br/>Projections<sup>a</sup></i> | <i>2001<br/>Chiffres effectifs</i> |
|---|---|------------------------------------|
| Pages de télécopie envoyées   | s.o.                                    | 41 637                             |
| Pages de télécopie reçues   | s.o.                                    | s.o.                               |
| Nombre d'appels reçus au central  | 280 000                                 | 182 648                            |
| <b>Groupe des transports</b>  |   |                                    |
| Coupons de carburant  | 19 000                                  | 11 603                             |
| Commandes de travaux d'entretien et de réparation de véhicules                | 3 500                                   | 1 632                              |
| Coupons de transport  | 25 000                                  | 5 255                              |
| Nombre de pièces détachées commandées   | 3 000                                   | 2 337                              |
| <b>Section des services linguistiques et des services de conférence</b>       |   |                                    |
| Nombre de pages traduites   | 36 000                                  | 30 251                             |
| Nombre d'audiences avec services d'interprétation (Arusha)                    | 618                                     | 629                                |
| Nombre de journées de travail d'interprètes sur le terrain (Kigali)           | 4 686                                   | 628                                |
| Nombre de pages envoyées à la reproduction                                    | 2 200 000                               | 5 948 707                          |
| <b>Section des services de sécurité</b>                                       |   |                                    |
| Nombre moyen de patrouilles et de factions par jour                           | 96                                      | 61                                 |
| Nombre de cartes d'identité délivrées au personnel                            | 2 050                                   | 3 415                              |
| Nombre de laissez-passer délivrés aux visiteurs                               | 14 850                                  | 29 045                             |
| Nombre d'agents assurant la sécurité des salles d'audience et des accusés     | 16                                      | 22                                 |
| Nombre d'agents assurant la sécurité du siège du Tribunal                     | 99                                      | 103                                |
| Nombre d'agents assurant la sécurité du Centre de détention des Nations Unies | 32                                      | 32                                 |

<sup>a</sup> Voir A/55/512.

## Annexe II

### Activités financées par les contributions volontaires et les fonds d'affectation spéciale

1. Le Fonds de contributions volontaires a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 49/251 du 20 juillet 1995 qui donnait suite à la résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité en date du 8 novembre 1994. L'Assemblée a invité les États Membres et les autres parties intéressées à apporter pour le Tribunal des contributions volontaires, tant en espèces que sous forme de services ou de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Au 31 décembre 2001, les dons versés au Fonds s'élevaient à 8 048 600 dollars.

#### Contributions versées au Fonds de contributions volontaires du Tribunal pénal international pour le Rwanda, par contribuant, au 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Contribuant</i>         | <i>Montant</i> |
|----------------------------|----------------|
| Belgique . . . . .         | 2 705,4        |
| Canada . . . . .           | 734,8          |
| Chili . . . . .            | 1,0            |
| Danemark . . . . .         | 43,4           |
| Égypte . . . . .           | 1,0            |
| Espagne . . . . .          | 150,0          |
| États-Unis . . . . .       | 250,0          |
| Finlande . . . . .         | 182,9          |
| Grèce . . . . .            | 20,0           |
| Irlande . . . . .          | 237,7          |
| Israël . . . . .           | 7,5            |
| Liban . . . . .            | 3,0            |
| Norvège . . . . .          | 49,9           |
| Nouvelle-Zélande . . . . . | 34,7           |
| Pays-Bas . . . . .         | 2 995,5        |
| Royaume-Uni . . . . .      | 372,0          |
| Saint-Siège . . . . .      | 3,0            |
| Suède . . . . .            | 68,7           |
| Suisse . . . . .           | 188,0          |
| <b>Total . . . . .</b>     | <b>8 048,6</b> |

## Dépenses imputées sur des fonds extrabudgétaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Objet de dépense                                   | Dépenses     |              |
|--|--------------|--------------|
|  | 2000         | 2001         |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 0,0          | 0,0          |
| Consultants/experts                                | 15,5         | 9,1          |
| Voyages  | 40,0         | 18,8         |
| Services contractuels                              | 321,9        | 134,7        |
| Frais généraux de fonctionnement                   | 0,0          | 30,0         |
| Fournitures  | 0,0          | 95,8         |
| Mobilier et matériel                               | 62,4         | 106,3        |
| Bourses de perfectionnement                        | 0,0          | 18,9         |
| <b>Total, dépenses directes</b>                    | <b>439,8</b> | <b>413,6</b> |
| Appui aux programmes                               | 57,2         | 53,7         |
| <b>Total, dépenses</b>                             | <b>497,0</b> | <b>467,3</b> |

2. Pour 2001, les principales activités financées au moyen des contributions volontaires sont les suivantes :

a) *Création d'un lien entre le logiciel Analyst et la base de données des éléments de preuve.* Ce programme doit permettre d'achever l'installation des logiciels Zylab, iBase et Analyst et d'établir une liaison fonctionnelle entre eux pour faciliter l'analyse des éléments de preuve recueillis. Le Groupe des éléments de preuve de la Division des enquêtes catalogue et archive les éléments de preuve soumis par les enquêteurs et a installé le logiciel Zylab qui assure la centralisation de toutes les données électroniques recueillies à ce sujet. Le Groupe d'analystes de la Division a récemment installé les logiciels iBase et Analyst Notebook. Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 67 900 dollars avaient été enregistrées;

b) *Conservation des éléments de preuve.* Ce projet vise à remédier au problème de la détérioration des données analogiques fragiles recueillies par la Division des enquêtes sous la forme de cassettes vidéo et audio ordinaires. Il est impossible de conserver correctement les données avec les installations dont le Tribunal dispose actuellement. De nombreux éléments de preuve ont déjà été perdus ou endommagés du fait de la dégradation causée par l'exposition à l'air ou à d'autres agents. Dans le cadre du projet, les données seront numérisées et stockées sur bandes numériques ou sur CD-ROM. Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 85 900 dollars avaient été enregistrées;

c) *Atelier sur les stratégies (Zanzibar).* Ce programme avait pour principal objectif de donner à des fonctionnaires, qui jouent un rôle clef au sein de la section des procès, de la section juridique et de la section des enquêtes du Bureau du Procureur, l'occasion de se concerter en vue de définir une stratégie d'enquête et de poursuite pour le Bureau. Il s'agissait en l'occurrence d'évaluer la stratégie qui avait été mise au point lors de l'atelier tenu à Dar es-Salaam en avril/mai 1997, d'analyser

soigneusement celle qui avait été adoptée antérieurement à la lumière des procédés que les suspects et les accusés utilisent à présent pour éviter d'être repérés et arrêtés et d'étudier la possibilité de renforcer la collaboration avec Interpol et les forces de police nationales. Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 5 900 dollars avaient été enregistrées;

d) *Activités du Groupe du renseignement.* Le Gouvernement des États-Unis a mis des fonds à la disposition du Procureur pour financer les activités du Groupe du renseignement. Ce service opère sur les continents africain, européen et nord-américain. Dans un certain nombre de secteurs, particulièrement en Afrique, les communications sont difficiles et ne sont pas sécurisées partout. En raison de la nature sensible des travaux effectués et de la nécessité de conserver le secret pour protéger l'anonymat des informateurs et assurer la sécurité des enquêteurs, il est indispensable de sécuriser les communications. Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 93 100 dollars avaient été enregistrées;

e) *Programme d'information.* Ce programme, qui fait suite à un projet intitulé « Mettre la justice à la portée du peuple rwandais », lancé en 1999, vise à encourager la réconciliation nationale et à faciliter le rétablissement et le maintien de la paix au Rwanda. Il donne à des personnalités rwandaises éminentes la possibilité de se familiariser concrètement avec les travaux du Tribunal tout en améliorant la communication entre le Tribunal et le peuple rwandais. Il est prévu de financer deux ateliers et deux séminaires sur le fonctionnement et les activités du Tribunal à Arusha et à Kigali. Le Centre d'information et de documentation de Kigali est la base opérationnelle pour ce programme et assure la coordination. Il établit une communication directe entre le peuple rwandais et le Tribunal en diffusant des informations pertinentes (brochures, communiqués de presse, etc.). Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 46 200 dollars avaient été enregistrées;

f) *Programme d'appui aux témoins et aux témoins potentiels.* Ce programme a été amorcé en 1999. Il vise à faciliter les travaux du Tribunal en créant des conditions propices pour ses activités d'enquête et de poursuite et ses opérations judiciaires par l'octroi d'une aide modeste aux témoins pour faciliter leur réadaptation et assurer leur sécurité physique avant, pendant et après les procès. Il s'agit essentiellement d'assurer la sécurité physique des témoins et de leurs biens, d'encourager la réadaptation physique et psychologique en prodiguant des soins médicaux et aidant les témoins et les victimes à mieux faire face aux situations de la vie quotidienne grâce à la fourniture de conseils et d'une assistance juridiques. Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 88 500 dollars avaient été enregistrées;

g) *Programme de bourses de perfectionnement.* Ce programme est un instrument très efficace pour promouvoir la bonne volonté au sein de la communauté internationale et encourager l'étude du droit international humanitaire ou de disciplines apparentées par l'octroi de bourses. Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 18 900 dollars avaient été enregistrées;

h) *Reproduction de pièces à conviction.* Dans le cadre de ce projet, le Tribunal a acheté du matériel pour permettre à la section du service des audiences de reproduire des pièces à conviction requises pour les affaires portées devant la Chambre d'appel. On a déterminé qu'il serait possible d'éliminer cette opération coûteuse si le Tribunal achetait le matériel nécessaire pour assurer la reproduction

de ces pièces par ses propres moyens. Par suite de l'accroissement du nombre des appels, les dépenses afférentes à la reproduction des pièces à conviction devraient augmenter. Aussi a-t-on estimé qu'il serait raisonnable d'investir dans l'achat de matériel de reproduction pour le Tribunal en vue de réaliser des économies à long terme. Au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant de 7 200 dollars avaient été enregistrées.

---